

Préfecture des Côtes d'Armor

AAP – 2023 BRETAGNE DREETS Égalité Femmes / Hommes et lutte contre les violences

Un nouvel appel à projets vient d'être publié "2023_BRETAGNE_DREETS_Egalité Femmes / Hommes et lutte contre les violences".

Cliquez sur le lien pour retrouver la fiche descriptive et téléchargez le pdf :

<https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets/2023bretagnedreetsegalite-femmes-hommes-et-lutte-contre-les-violences>

Vous pouvez accéder aux appels à projets à partir de la page dédiée du site « FSE.gouv.fr »

L'équipe "ma-démarche-FSE+ 2021-2027"

DDTM – Appel à projet Mobilités actives

Dans le cadre du nouveau plan « vélo et mobilités actives » annoncé le 20 septembre 2022 par la Première Ministre Élisabeth Borne, le « Fonds mobilités actives » a été doté de 250 millions d'euros pour l'année 2023. Dans ce cadre, le **6^{ème} appel à projet « Fond de mobilité active – continuités cyclables »** a été **lancé le 20 janvier 2023 avec une date limite de dépôt fixée au 21 avril 2023.**

Doté d'une enveloppe nationale de 100 millions d'euros, il doit permettre d'intensifier la réalisation d'aménagements cyclables identifiés comme nécessaires dans des secteurs à enjeu, coûteux du fait de leur ampleur. Une attention toute particulière sera accordée aux territoires peu denses.

Dans ce cadre, chaque projet situé dans une unité urbaine inférieure à 100 000 habitants (tous les projets en Côtes d'Armor) pourra être subventionné à hauteur de 50 % (15 % pour les projets en milieu dense), avec un seuil minimal de subvention de 100 000 euros.

En complément de cet appel à projet, un appel à territoires sera lancé dans le courant du 1^{er} semestre 2023. D'un format nouveau, il visera à accompagner les territoires les moins urbanisés, communautés de communes, communautés d'agglomération, afin d'accélérer le déploiement de leur politique cyclable. Ce dispositif permettra d'accompagner sur plusieurs années ces territoires, disposant d'un schéma directeur cyclable, dans la réalisation de leurs infrastructures cyclables sécurisées.

Vous trouverez à l'adresse suivante toutes les informations sur ce relevé :

<https://www.ecologie.gouv.fr/appels-projets-fonds-mobilites-actives-amenagements-cyclables>

La page propose également un simulateur pour tester l'éligibilité des projets.